# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2019/5242

Modification de la délibération 2019/4555 du 25 mars 2019 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15% par la SAHLM Alliade Habitat pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 1 506 670, 00 euros - Opération "Acquisition-amélioration de 18 logements PLS situés 23, rue Béchevelin à Lyon 7e"

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur**: M. BRUMM Richard

### **SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE: 27 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT**: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES: Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5242 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2019/4555 DU 25
MARS 2019 PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A
HAUTEUR DE 15% PAR LA SAHLM ALLIADE HABITAT
POUR LA SOUSCRIPTION DE DEUX EMPRUNTS D'UN
MONTANT TOTAL DE 1 506 670, 00 EUROS - OPERATION
"ACQUISITION-AMELIORATION DE 18 LOGEMENTS PLS
SITUES 23, RUE BECHEVELIN A LYON 7E" (DIRECTION
GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4555 du 25 mars 2019, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15% à la SAHLM Alliade Habitat, pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 1 506 670,00 euros relatifs à une opération d'acquisition-amélioration de 18 logements PLS située 23, rue Béchevelin à Lyon 7°.

Cependant, par courrier en date du 4 juillet 2019, la SAHLM Alliade Habitat nous a informé que le Crédit agricole centre-est n'était pas en mesure de financer les prêts locatifs sociaux (PLS) sur une durée de 60 ans. La durée des prêts fonciers relatifs à ces opérations est ramenée de 60 ans à 50 ans.

Aussi, il convient de modifier ladite délibération.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4555 du 25 mars 2019;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement;

Ouï l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

#### **DELIBERE**

Les caractéristiques des prêts consentis par le Crédit agricole centre-est sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PLS	PLS FONCIER	
Montant:	775 100 euros	731 570 euros	
Durée de la période d'amortissement:	40 ans	50 ans	
Périodicité des échéances :	Annuelle		
Préfinancement:	2 ans		
Index:	Livret A		
Taux d'intérêt :	Taux d'intérêt en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt		
	+1,11%		

Ligne du Prêt :	PLS	PLS FONCIER	
	Taux d'intérêt actuariel annuel révisé à chaque variation du taux de rémunération du Livret A		
Modalité de révision:	Double révisabilité		
Taux de progressivité des échéances:	0%		

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM